

**DECLARATION SUR LES ACTIONS À MENER POUR LUTTER CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Original : anglais

L'Internationale Socialiste a un engagement de longue date envers la lutte mondiale contre les changements climatiques, une question qui a été au cœur de l'agenda du Conseil et du Congrès de l'IS, et constituait l'axe essentiel des travaux de la Commission pour une société mondiale durable entre 2007 et 2011. Parallèlement, l'IS et ses partis membres ont fait partie de ceux qui ont travaillé sans relâche au succès des négociations sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies pour les changements climatiques (CCNUCC). La finalisation et l'approbation de l'Accord de Paris en décembre 2015 a été accueillie avec enthousiasme par l'IS, comme un signe du consensus régnant entre tous les pays du monde au sujet de la menace sérieuse et immédiate que représentent les changements climatiques, et de la reconnaissance qu'une action concertée de l'ensemble des pays s'impose pour lutter contre leurs causes.

Au vu de la récente notification de l'actuel gouvernement des Etats-Unis de son intention de se retirer de l'Accord de Paris, le conseil de l'IS réitère sans équivoque son intention non seulement d'honorer ses engagements pris à la COP21, mais également d'aller au-delà de ce qui a été convenu, afin de s'assurer que l'augmentation de la température mondiale puisse être limitée à 1,5°C. Le Conseil regrette que l'administration actuellement à la tête des Etats-Unis ait jugé opportun de se soustraire à ses obligations, proportionnelles à son statut de premier contributeur historique aux changements climatiques.

Le Conseil adresse par ailleurs son soutien plein et entier à ceux qui continuent d'agir pour respecter les engagements souscrits par les Etats-Unis au titre de l'Accord de Paris, à l'échelon des états, des villes et des entreprises individuels qui ont clairement exprimé leur désaccord envers la voie prise par le gouvernement fédéral sur cette question des plus cruciales.

Conformément à ses engagements fondamentaux en la matière, le conseil établit une commission sur la question des changements climatiques et de l'énergie, dont les activités débiteront pendant la période inter-Congrès en cours. Ce groupe œuvrera à la promotion de la vision durable de l'IS pour lutter contre les changements climatiques, tout en veillant à ce que le droit au développement soit protégé. Sur la question de l'énergie, le conseil réitère son engagement en faveur d'un avenir sans carbone et confie à la commission le mandat d'examiner comment y parvenir au mieux, à la fois dans les économies développées et en développement.
